CONDITIONS GENERALES DE LOCATION
GRAND GÎTE DU LAC D'ANNECY

Capacité

Le gîte peut accueillir 14 personnes au maximum. Si ce nombre est dépassé, nous nous réservons le droit de refuser l'entrée des lieux aux personnes supplémentaires, ou de demander, compte tenu des frais occasionnés, une participation supplémentaire.

La présence d'animaux est tolérée, sous réserve qu'ils ne montent pas sur les lits et canapés.

Conditions de réservation

Le locataire réserve la location en versant, à titre d'arrhes, 25% du montant de la location. Le paiement des arrhes vaut acceptation des conditions générales de location.

50% supplémentaires seront versés à 15 jours du début de la location.

Le solde de la location sera versé lors de la remise des clefs, par chèque ou en espèces. En cas de paiement du solde par virement, celui-ci devra être fait 2 jours avant le début du séjour.

Conditions d'annulation

Toute annulation doit être notifiée par mail au plus tôt. En cas d'annulation, il sera appliqué les dispositions suivantes :

- À plus de 60 jours avant la location : la totalité des arrhes sont restituées.
- À moins 60 jours avant la location : 50% du montant des arrhes sont restituées.
- À moins 30 jours avant la location : 25% du montant des arrhes sont restituées.

Arrivée et Départ

Les arrivées se font à partir de 16h, les départs à 10h maximum.

Un état des lieux (mobilier, matériel) sera effectué en début et fin de séjour. Toute perte ou dégât donnera lieu à une indemnisation retenue sur la caution.

Cautions

La caution, dont le montant est de 1000 €, sera versée par le locataire à l'entrée des lieux. Elle sera restituée après état des lieux de sortie, lors du départ. Si le locataire souhaite pouvoir utiliser le piano, une deuxième caution de 1000 € sera demandée.

En cas de dégradations, le montant restitué de ce(s) dépôt(s) sera minoré du coût des réparations, ou du remplacement.

Assurances

Les locataires sont invités à vérifier auprès de leur compagnie d'assurance que leur contrat multirisque habitation comprend l'assurance type villégiature ou mobilier hors domicile et, à défaut, à souscrire un tel contrat.

Linge de lit

Linge de lit et les serviettes de toilette sont fournis. Nous vous demandons toutefois d'apporter vos serviettes de baignade pour la piscine ; elles ne sont pas fournies.